

PMRA APPROVED LABEL, JB
2021-12-16, Sub. No. 2021-3964

GROUPE	2	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

Herbicide PEAK® 75WG

HERBICIDE

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

Herbicide granulé dispersable dans l'eau pour la suppression en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans le maïs de grande culture, le blé d'hiver, le maïs de semence, le sorgho et le millet.

EN VENTE POUR USAGE DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT

PRINCIPE ACTIF :

Prosulfuron 75 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

ATTENTION



POISON

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **25310**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **13,3 g à 10 kg**

GOWAN COMPANY, L.L.C.

PO BOX 5569

YUMA AZ 85366

UNITED STATES

Téléphone : 1-800-960-4318

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

NE JAMAIS FAIRE AVALER QUOI QUE CE SOIT À UNE PERSONNE INCONSCIENTE. Amener la personne incommodée dans un endroit sûr, non contaminé. Si elle a cessé de respirer, désobstruer les voies aériennes et pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Traiter selon les symptômes. En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit, faire vomir la personne incommodée ou faire un lavage d'estomac. On peut administrer 5 mg/kg d'une suspension de charbon médicinal (50 g/400 mL d'eau) pour absorber le reste de la substance toxique.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas inhaler les poussières ni le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les opérations de mélange, de chargement et d'application ainsi que pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. Les gants ne sont pas requis pendant les traitements à l'aide d'une rampe d'aspersion dans une cabine fermée. Ne pas manger, boire ni fumer pendant les opérations de mélange et d'application. Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'emploi. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit. Se conformer strictement aux recommandations figurant sur cette étiquette pour manipuler et appliquer ce produit. Éviter d'appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités. Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les cours d'eau, lacs, étangs, marécages, l'eau d'irrigation ou l'eau utilisée pour le bétail ou à des fins domestiques. Ne pas réutiliser le contenant; voir la section « *DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION* ».

Ne pas retourner sur les lieux traités dans les 12 heures suivant l'application.

L'application est limitée aux cultures agricoles, seulement lorsque le risque de dérive est faible vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

ATTENTION : Ne pas laisser paître le bétail dans le maïs traité ni couper cette culture comme fourrage dans les 60 jours suivant l'application. Ne pas récolter le grain du maïs dans les 120 jours suivant l'application. Ne pas laisser paître le bétail dans le sorgho ou le millet traités ni couper ces cultures comme fourrage dans les 60 jours suivant l'application. Ne pas laisser paître le bétail dans le blé d'hiver traité ni couper cette culture comme fourrage dans les 45 jours suivant l'application. Ne pas récolter le grain du blé d'hiver dans les 75 jours suivant l'application.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Gowan Company au 1-800-960-4318.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, à l'abri du gel et à l'écart des autres pesticides, des engrais et des aliments de consommation humaine ou animale.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenants recyclables :

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination du produit inutilisé ou superflu :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et

de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

PEAK® est une marque déposée d'une compagnie Gowan.

GROUPE

2

HERBICIDE

Herbicide PEAK® 75WG

HERBICIDE

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

Herbicide granulé dispersable dans l'eau pour la suppression en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans le maïs de grande culture, le blé d'hiver, le maïs de semence, le sorgho et le millet.

EN VENTE POUR USAGE DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT

PRINCIPE ACTIF :

Prosulfuron 75 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

ATTENTION



POISON

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **25310**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GOWAN COMPANY, L.L.C.

PO BOX 5569

YUMA AZ 85366

UNITED STATES

Téléphone : 1-800-960-4318

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

NE JAMAIS FAIRE AVALER QUOI QUE CE SOIT À UNE PERSONNE INCONSCIENTE. Amener la personne incommodée dans un endroit sûr, non contaminé. Si elle a cessé de respirer, désobstruer les voies aériennes et pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Traiter selon les symptômes. En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit, faire vomir la personne incommodée ou faire un lavage d'estomac. On peut administrer 5 mg/kg d'une suspension de charbon médicinal (50 g/400 mL d'eau) pour absorber le reste de la substance toxique.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas inhaler les poussières ni le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les

vêtements. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les opérations de mélange, de chargement et d'application ainsi que pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. Les gants ne sont pas requis pendant les traitements à l'aide d'une rampe d'aspersion dans une cabine fermée. Ne pas manger, boire ni fumer pendant les opérations de mélange et d'application. Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'emploi. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit. Se conformer strictement aux recommandations figurant sur cette étiquette pour manipuler et appliquer ce produit. Éviter d'appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités. Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les cours d'eau, lacs, étangs, marécages, l'eau d'irrigation ou l'eau utilisée pour le bétail ou à des fins domestiques. Ne pas réutiliser le contenant; voir la section « *DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION* ».

Ne pas retourner sur les lieux traités dans les 12 heures suivant l'application.

L'application est limitée aux cultures agricoles, seulement lorsque le risque de dérive est faible vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

ATTENTION : Ne pas laisser paître le bétail dans le maïs traité ni couper cette culture comme fourrage dans les 60 jours suivant l'application. Ne pas récolter le grain du maïs dans les 120 jours suivant l'application. Ne pas laisser paître le bétail dans le sorgho ou le millet traités ni couper ces cultures comme fourrage dans les 60 jours suivant l'application. Ne pas laisser paître le bétail dans le blé d'hiver traité ni couper cette culture comme fourrage dans les 45 jours suivant l'application. Ne pas récolter le grain du blé d'hiver dans les 75 jours suivant l'application.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Gowan Company au 1-800-960-4318.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, à l'abri du gel et à l'écart des autres pesticides, des engrais et des aliments de consommation humaine ou animale.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenants recyclables :

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination du produit inutilisé ou superflu :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide PEAK® 75WG est un granulé dispersable dans l'eau pour la suppression sélective en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans le maïs de grande culture, le blé d'hiver, le sorgho fourrager, le millet fourrager et le maïs de semence. L'emploi de l'herbicide PEAK 75WG dans ces cultures est recommandé pour l'Est du Canada. Il est non corrosif, ininflammable et non volatil. L'herbicide PEAK 75WG est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance de la plante. L'herbicide PEAK 75WG présente un haut degré de sécurité pour la culture et s'avère actif contre de nombreuses mauvaises herbes à feuilles larges à divers stades de leur croissance.

L'herbicide PEAK 75WG peut être appliqué seul ou mélangé à un herbicide homologué ayant un mode d'action différent et un spectre d'efficacité comparable contre les mauvaises herbes à feuilles larges.

Il importe de bien couvrir le feuillage des mauvaises herbes pour obtenir une suppression et/ou une répression efficace avec l'herbicide PEAK 75WG et les mélanges en cuve. Selon les espèces de mauvaises herbes et les conditions de croissance, il faut compter entre 1 et 3 semaines avant de pouvoir constater visuellement les symptômes du dépérissement des mauvaises herbes (décoloration). Les symptômes sont d'abord visibles sur les tissus les plus jeunes. Les plantes meurent habituellement de 2 à 4 semaines après l'application. En cas de conditions climatiques défavorables telles que temps très sec ou très chaud, un excès d'eau, temps frais prolongé ou de fertilité insuffisante, la suppression pourrait se révéler insuffisante, et une repousse pourrait survenir.

La suppression des mauvaises herbes pourrait également être réduite si le feuillage de la culture s'est refermé au-dessus des mauvaises herbes, interceptant ainsi le mélange pulvérisé.

Certaines cultures pourraient être sensibles à la présence de faibles concentrations d'herbicide PEAK 75WG dans le sol. Il convient donc de penser aux cultures qui entrent dans la rotation avant d'utiliser l'herbicide PEAK 75WG (voir les « *DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES* »).

MODE D'EMPLOI

Comme ce produit n'est pas homologué pour une utilisation dans un habitat aquatique, NE PAS l'utiliser pour supprimer les organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application avec pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par pulvérisation aérienne.

Zones tampons

AUCUNE zone tampon n'est requise pour l'utilisation des méthodes ou du matériel de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les boisées, les plantations brise-vent, les haies, les zones riveraines et arbustives).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection :		
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de		Habitats terrestres
		Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	
Pulvérisateur agricole	Maïs de grande culture, blé d'hiver, maïs de semence, sorgho et le millet.	1	0	2

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MODE D'EMPLOI – MAÏS DE GRANDE CULTURE

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

Moment de l'application

L'herbicide PEAK 75WG doit être appliqué sous forme de traitement généralisé avec un agent tensio-actif recommandé ou en mélange avec un produit d'association et un agent tensioactif recommandé, **lorsque les plants de maïs ont entre 2 et 7 feuilles**. Comme le maïs tolère très bien l'herbicide PEAK 75WG, le moment de l'application doit être déterminé en fonction de la croissance des mauvaises herbes. Pour obtenir un résultat optimal, appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance, au stade foliaire recommandé (voir la section ci-après « MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES – MAÏS DE GRANDE CULTURE »).

Agent tensioactif

L'herbicide PEAK 75WG doit être appliqué avec un agent tensioactif non ionique ou une huile adjuvante concentrée recommandé (voir les « DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION »).

Mélange en cuve

L'herbicide PEAK 75WG peut être appliqué seule avec un agent tensioactif non ionique (AGRAL® 90, Ag-surf®, ou Citowett® Plus) ou une huile adjuvante concentrée (Assist®) ainsi que mélangé en cuve avec l'un des herbicides suivants : Herbicide Banvel II ou Herbicide Banvel Dry EG. **Ne pas utiliser une huile adjuvante concentrée dans les mélanges contenant une formulation d'herbicide Ultim® ou d'herbicide Accent®.** Voir le tableau qui suit.

Herbicide PEAK 75WG à 13,3 g/ha + agent tensioactif non ionique à 0,2 % v/v <u>ou</u> une huile adjuvante concentrée à 1,0 % v/v	
Mauvaises herbes réprimées	Stade de croissance recommandé à l'application
Renouée liseron	1 à 6 feuilles
Renouée persicaire	1 à 4 feuilles
Chénopode blanc (y compris les biotypes tolérant les triazines)	1 à 6 feuilles
Moutarde des champs*	2 à 12 feuilles, avant la floraison
Amarante à racine rouge (y compris les biotypes tolérant les triazines)	1 à 6 feuilles
Herbe à poux	1 à 8 feuilles
Abutilon	1 à 6 feuilles

* suppression

Herbicide PEAK 75WG à 13,3 g/ha + Herbicide Banvel II à 0,3 L/ha ou Herbicide Banvel Dry EG à 0,2 kg/ha + agent tensioactif non ionique à 0,2 % v/v ou une huile adjuvante concentrée à 1,0 % v/v	
Mauvaises herbes supprimées :	Stade de croissance recommandé à l'application :
Renouée liseron	1 - 6 feuilles
Lampourde* glutton	1 - 6 feuilles
Renouée persicaire	1 - 4 feuilles
Chénopode blanc (y compris les biotypes tolérants aux triazines)	1 - 6 feuilles
Moutarde des champs	2 - 12 feuilles, avant la floraison
Amarante à racine rouge (y compris les biotypes tolérants aux triazines)	1 - 6 feuilles
Petite herbe à poux	1 - 8 feuilles
Abutilon	1 - 6 feuilles

*supprimée seulement par le mélange des herbicides PEAK 75WG et Banvel II

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET DES GRAMINÉES ANNUELLES

L'herbicide PEAK 75WG additionné à l'herbicide Banvel II ou à l'herbicide Banvel Dry EG peut être mélangé en cuve avec l'herbicide Ultim ou Accent pour la suppression en un seul passage des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées annuelles énumérées pour chaque mélange de trois herbicides. Voir le tableau ci-après pour connaître les espèces supprimées et les doses d'emploi pour les mélanges en cuve contenant l'herbicide Ultim ou Accent. Appliquer les mélanges en cuve avec l'herbicide Ultim entre les stades 2 et 6 feuilles du maïs. Les mélanges en cuve avec l'herbicide Accent peuvent être appliqués entre les stades 2 et 7 feuilles du maïs.

MAÏS DE GRANDE CULTURE

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	HERBICIDE PEAK 75WG		PRODUIT D'ASSOCIATION CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES		PRODUIT D'ASSOCIATION CONTRE LES GRAMINÉES	
		TAUX		TAUX		TAUX
Renouée liseron* (1-6 feuilles)	Herbicide PEAK 75WG + agent tensioactif non ionique recommandé à 0,2 % v/v	13,3 g/ha	Plus l'un ou l'autre de :	0,3 L/ha	Plus : Herbicide Accent 75DF	33,4 g/ha
Renouée persicaire (1-4 feuilles)			Herbicide Banvel II			
Chénopode blanc (y compris les biotypes tolérants aux triazines) (1-6 feuilles)			ou			
Moutarde des champs (2-12 feuilles, avant la floraison)			Herbicide Banvel Dry EG	0,2 kg/ha		
Amarante à racine rouge (y compris les biotypes tolérants aux triazines) (1-6 feuilles)						
Petite herbe à poux (1-8 feuilles)						
Abutilon* (1-6 feuilles)						
Sétaire verte* (1-6 feuilles)						
Sétaire glauque* (1-6 feuilles)						
Échinochloa pied-de-coq (1-6 feuilles)						

*Répression seulement

MAÏS DE GRANDE CULTURE

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	HERBICIDE PEAK 75WG		PRODUIT D'ASSOCIATION CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES		PRODUIT D'ASSOCIATION CONTRE LES GRAMINÉES	
		TAUX		TAUX		TAUX
Renouée liseron* (1-6 feuilles)	Herbicide PEAK 75WG + agent tensioactif non ionique recommandé à 0,2 % v/v	13,3 g/ha	Plus l'un ou l'autre de :	0,3 L/ha	Plus :	66,7 g/ha
Renouée persicaire (1-4 feuilles)			Herbicide Banvel II		Herbicide Ultim 37,4DF	
Chénopode blanc (y compris les biotypes tolérants aux triazines) (1-6 feuilles)			ou		ou	
Moutarde des champs (2-12 feuilles, avant la floraison)			Herbicide Banvel Dry EG		Herbicide Ultim 75DF	
Amarante à racine rouge (y compris les biotypes tolérants aux triazines) (1-6 feuilles)						
Petite herbe à poux (1-8 feuilles)						
Abutilon* (1-6 feuilles)						
Sétaire verte (1-6 feuilles)						
Sétaire glauque** (1-6 feuilles)						
Échinochloa pied-de-coq (1-6 feuilles)						

*Répression seulement

**Répression seulement avec l'herbicide PEAK + l'herbicide Banvel Dry EG + l'herbicide Ultim DF

MODE D'EMPLOI – BLÉ D'HIVER

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

Moment de l'application

L'herbicide PEAK 75WG doit être appliqué sous forme de traitement généralisé sur le blé jusqu'à et y compris le stade de croissance **BBCH 32 (début de la montaison)**. Comme le blé tolère très bien l'herbicide PEAK 75WG, le moment de l'application doit être déterminé en fonction de la croissance des mauvaises herbes. Pour obtenir un résultat optimal, appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance, au stade foliaire recommandé (voir la section ci-après « *MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES – BLÉ D'HIVER* »).

Agent tensioactif

L'herbicide PEAK 75WG doit être appliqué avec un agent tensioactif non ionique recommandé. Ne pas utiliser d'huile adjuvante concentrée (voir les « *DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION* »).

Mélange en cuve

L'herbicide PEAK 75WG peut être appliqué seul avec un agent tensioactif non ionique (AGRAL 90, Agsurf, ou Citowett Plus) ainsi qu'en mélangé en cuve avec l'herbicide Pardner. **Ne pas utiliser une huile adjuvante concentrée dans le blé d'hiver.** Voir le tableau ci-après.

Herbicide PEAK 75WG à 13,3 g/ha + agent tensioactif non ionique à 0,2 % v/v	
Mauvaises herbes supprimées :	Stade de croissance recommandé à l'application :
Renouée liseron	1 - 6 feuilles
Renouée persicaire	1 - 4 feuilles
Chénopode blanc (y compris les biotypes tolérants aux triazines)	1 - 6 feuilles
Moutarde des champs*	2 - 12 feuilles, avant la floraison
Amarante à racine rouge (y compris les biotypes tolérants aux triazines)	1 - 6 feuilles
Petite herbe à poux	1 - 8 feuilles
Abutilon	1 - 6 feuilles

* suppression

Herbicide PEAK 75WG à 13,3 g/ha + Pardner à 0,5 L/ha + agent tensioactif non ionique à 0,2 % v/v	
Mauvaises herbes supprimées :	Stade de croissance recommandé à l'application :
Renouée liseron	1 - 6 feuilles
Renouée persicaire	1 - 4 feuilles
Chénopode blanc (y compris les biotypes tolérants aux triazines)	1 - 6 feuilles
Moutarde des champs	2 - 12 feuilles, avant la floraison
Amarante à racine rouge (y compris les biotypes tolérants aux triazines)	1 - 6 feuilles
Petite herbe à poux	1 - 6 feuilles
Abutilon*	2 - 6 feuilles

* répression seulement

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET DES MALADIES

L'herbicide PEAK 75WG additionné à l'herbicide Pardner peut être mélangé en cuve avec 0,25 – 0,5 L/ha de fongicide TILT 250E ou avec 0,75 – 1 L/ha de fongicide QUILT pour la suppression en un seul passage des mauvaises herbes à feuilles larges énumérées ci-dessus et de certaines maladies énumérées pour chaque mélange de trois produits. Consulter les étiquettes des fongicides TILT 250E ou QUILT pour de plus amples renseignements sur les maladies supprimées. Appliquer tous les mélanges en cuve jusqu'au stade de croissance BBCH 32 (début de la montaison) dans le blé uniquement. Consulter les étiquettes des fongicides pour connaître le stade de croissance pour le traitement et une suppression optimale des fongicides mentionnés. Ne pas récolter le blé d'hiver traité avec les fongicides TILT 250E ou QUILT pour le foin. Consulter toutes les étiquettes des produits d'association pour obtenir plus d'information sur le mode d'emploi.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec GOWAN COMPANY au 1-800-960-4318 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MISES EN GARDE

- Ne pas appliquer l'herbicide PEAK 75WG lorsque son déplacement dans le sol pourrait le mettre en contact avec des plantes non visées ou avec leurs racines.
- Ne pas utiliser de sols traités avec l'herbicide PEAK 75WG pour les jardins, les pelouses, etc., sans avoir consulté la section « *DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES* ».
- Ne pas appliquer l'herbicide PEAK 75WG lorsque les conditions font en sorte qu'il est impossible d'obtenir une couverture uniforme à la dose figurant sur l'étiquette. Éviter le chevauchement. Fermer la rampe de pulvérisation dans les manœuvres de départ, de virage, de ralentissement et d'arrêt afin d'éviter une application excessive qui endommagerait les cultures.
- Faire en sorte que le mélange pulvérisé ou le brouillard de pulvérisation ne puissent dériver sur une culture adjacente sensible ni à un endroit où l'on prévoit ensemercer des cultures de rotation sensibles (voir la section « *DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES* »). Ne pas vider ni rincer l'équipement de pulvérisation à proximité de la végétation que l'on désire conserver.
- Ne pas utiliser de buses à miroir ni de système d'application par gouttelettes calibrées.
- Pour une sécurité maximale de la culture, ne pas appliquer l'herbicide PEAK 75WG sur du maïs ayant été traité avec un herbicide organophosphoré. S'il s'agit d'un hybride de maïs résistant aux imidazolinones, on peut utiliser un insecticide organophosphoré selon les directives figurant sur l'étiquette sans accroître le risque de dommages à ces hybrides lorsqu'on applique l'herbicide PEAK 75WG.
- Ne pas appliquer l'herbicide PEAK 75WG sur le blé d'hiver si l'on prévoit des températures froides ou des conditions environnementales humides qui causent un stress au blé dans la semaine suivant l'application. Une température froide et un temps humide après l'application de l'herbicide PEAK 75WG sur le blé d'hiver peuvent endommager la culture céréalière; ces dommages sont habituellement temporaires, et le rendement n'est pas diminué.

- Ne pas appliquer lorsque les conditions environnementales, comme la vitesse du vent, la température, l'humidité relative, etc., favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.
- Ne pas appliquer sur des terrains où il existe un risque de ruissellement de surface vers des systèmes aquatiques.
- Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION

APPLICATION TERRESTRE SEULEMENT

VOLUME D'EAU

Minimum 150 litres à l'hectare.

Ne pas utiliser d'engrais liquide comme support pour l'application de l'herbicide PEAK 75WG. L'engrais liquide pourrait nuire à la dissolution des sacs hydrosolubles.

PRESSION DE PULVÉRISATION

200 - 300 kPa

BUSES

Buse à jet éventail plat avec tamis de 50 mailles ou moins. Pour obtenir une couverture uniforme et une meilleure pénétration du couvert végétal, régler les buses à un angle de 90 degrés (90°) vers le bas.

AGENT TENSIOACTIF

Maïs de grande culture

L'herbicide PEAK 75WG + produit d'association **doit** être appliqué soit:

a) avec un agent tensio-actif non ionique recommandé comme AGRAL 90, Ag-Surf ou Citowett Plus à raison de 0,2 % v/v (2,0 L pour chaque 1000 L de bouillie); ou

b) avec une huile adjuvante concentrée à raison 1,0 % v/v (10 L pour chaque 1000 L de bouillie).

Ne pas utiliser d'huile adjuvante concentrée dans les mélanges en cuve contenant une formulation d'herbicide Ultim, quelle qu'elle soit, ou l'herbicide Accent.

Blé d'hiver

L'herbicide PEAK 75WG + produit d'association **doit** être appliqué avec un agent tensio-actif non ionique recommandé comme AGRAL 90, Ag-Surf ou Citowett Plus à raison de 0,2 % v/v (2,0 L pour chaque 1000 L de bouillie).

Ne pas utiliser d'huile adjuvante concentrée dans un mélange avec l'herbicide Pardner.

Ne pas appliquer lorsqu'il risque de pleuvoir dans les 4 heures suivant l'application.

DIRECTIVES POUR LE MÉLANGE

1. S'assurer que le pulvérisateur est parfaitement propre.
2. Remplir le réservoir aux $\frac{3}{4}$ d'eau. Agiter lentement.
3. S'assurer que le système d'agitation fonctionne bien et crée des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
4. Ajouter la quantité appropriée d'herbicide PEAK 75WG et des herbicides Ultim ou Accent, le cas échéant, directement dans le réservoir du pulvérisateur. Attendre huit (8) minutes pour obtenir un mélange complet.
5. S'assurer que l'herbicide PEAK 75WG ainsi que l'herbicide Ultim ou l'herbicide Accent, le cas échéant, est entièrement en suspension avant d'ajouter le produit d'association contre les mauvaises herbes à feuilles larges, le cas échéant. Agiter de nouveau pendant 2 ou 3 minutes, puis ajouter un agent tensioactif recommandé à raison de 0,2 % v/v (2,0 L pour 1 000 L d'eau) ou une huile adjuvante concentrée à raison de 1,0 % v/v (10 L pour 1 000 L d'eau).

Ne pas utiliser d'huile adjuvante concentrée dans les mélanges contenant une formulation de l'herbicide Ultim, quelle qu'elle soit ou les herbicides Accent ou Pardner.

6. Poursuivre l'agitation tout en finissant de remplir le réservoir.
7. Une agitation continue est requise pour garder l'herbicide PEAK 75WG en suspension. Ne pas laisser reposer le contenu du réservoir sans agitation.
8. Utiliser le mélange à pulvériser dès qu'il est prêt.
9. Ne pas procéder au mélange ni au chargement et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES

Certaines cultures se sont révélées très sensibles à la présence de faibles résidus de l'herbicide PEAK 75WG dans le sol. Le risque de dommages aux cultures subséquentes est fonction de la dose utilisée et d'une série de facteurs dont les paramètres du sol (le type de sol, sa température ou son pH, par exemple), la sensibilité de la culture subséquente, les précipitations et l'intervalle entre les cultures. Le processus de dégradation est plus rapide lorsque le sol présente une humidité et une température élevée et un pH faible. La dégradation est généralement plus lente lorsque l'humidité et la température du sol sont basses et que le pH est élevé. L'intervalle de rotation minimum est la période qui s'étend entre la dernière application de l'herbicide PEAK 75WG et la date prévue du semis de la culture subséquente.

Afin d'éviter tout dommage aux cultures subséquentes après l'application de la dose recommandée d'herbicide PEAK 75WG, respecter les intervalles de rotation suivants.

DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES

CULTURE	INTERVALLE MINIMUM (MOIS)
Maïs de grande culture, orge de printemps, avoine de printemps, pois, soja, haricots blancs	10
Luzerne	22
Toutes les autres cultures	Essai biologique en plein champ

Respecter les directives pour la rotation des cultures figurant sur les étiquettes de tous les

produits mélangés en cuve avec l'herbicide PEAK 75WG. TOUTE CULTURE NE FIGURANT PAS DANS LE TABLEAU CI-DESSUS NE PEUT ÊTRE SEMÉE DANS UN CHAMP TRAITÉ AVEC L'HERBICIDE PEAK 75WG que si un essai biologique en plein champ a été exécuté avec succès. Cet essai doit se conclure par une croissance normale, sans réduction du rendement.

Pour l'exécution d'un essai biologique, il est très important de choisir une ou des sections représentatives du champ traité avec l'herbicide PEAK 75WG pour planter la culture à l'essai.

ESSAI BIOLOGIQUE EN PLEIN CHAMP

Échantillon représentatif

S'assurer que les paramètres du sol de la section où est effectué l'essai (texture du sol, profondeur de la couche arable, pH et drainage du sol, par exemple) sont représentatifs de l'ensemble du champ.

Superficie de l'échantillon

La superficie de chaque parcelle d'essai doit être assez grande pour faire en sorte que les résultats obtenus soient fiables. La préparation du lit de semence et le semis lui-même doivent être faits exactement comme si l'on semait tout le champ.

Autres herbicides résiduels

Il est important de s'assurer qu'aucun autre herbicide ayant une activité résiduelle n'a été appliqué dans le champ entre la dernière application de l'herbicide PEAK 75WG et la période où l'essai biologique a lieu. Éviter d'utiliser d'autres pesticides pendant l'essai, car ils pourraient endommager la culture étudiée.

Comparaisons

Idéalement, une bande de référence non traitée doit être réservée dans un champ avoisinant et inspectée aux fins de comparaison étant donné que les conditions de croissance peuvent varier considérablement d'une année à l'autre et pourraient entraîner des résultats erronés.

Évaluation

Le site doit être inspecté régulièrement pendant toute la saison de croissance. Surveiller l'apparition de tout dommage à la culture (étiolement, jaunissement, rabougrissement, etc.). Mesurer le rendement d'un échantillon et le comparer à celui d'un champ adjacent non traité.

NE PAS ENSEMENCER D'AUTRES CULTURES AVANT QUE L'ESSAI BIOLOGIQUE N'AIT DÉMONTRÉ UNE CROISSANCE NORMALE, SANS RÉDUCTION DU RENDEMENT.

Le non-respect de ces directives sur les cultures subséquentes peut entraîner des dommages à celles-ci.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Afin d'éviter tout dommage à d'autres cultures, nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. S'assurer que toute trace du produit a été éliminée. Marche à suivre recommandée.

1. Vider et rincer le réservoir, la rampe et toutes les conduites pendant plusieurs minutes avec de l'eau propre additionnée d'un détergent pour usage domestique. **Ne pas** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l'on désire conserver, d'un puits ou de tout autre plan d'eau.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur d'eau propre et ajouter un litre d'ammoniaque à usage domestique (contenant 3 % d'ammoniaque) pour 100 litres d'eau. Agiter la solution pendant 15 minutes avant de la faire circuler dans la rampe et les buses. Purger le circuit.
3. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément dans un seau contenant la solution ammoniacale.
4. Rincer à fond le réservoir, les conduites, les rampes, les buses et les tamis à l'eau propre pendant au moins 5 minutes afin d'éliminer toute trace d'ammoniaque.
5. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux pertinents.

ATTENTION : Ne pas utiliser d'ammoniaque conjointement avec un produit au chlore. Cette association pourrait libérer du chlore gazeux et causer de graves irritations des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation dans un endroit fermé.

AVIS À L'UTILISATEUR

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Gowan Company LLC. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Gowan Company LLC. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

SORGHO (GRAIN ET FOURRAGE) OU MILLET (GRAIN ET FOURRAGE)

Application terrestre seulement. Ne pas appliquer par voie aérienne. Effectuer un seul traitement en postlevée par année. Ne pas laisser paître le bétail dans le sorgho ou le millet traités ni couper ces cultures comme fourrage dans les 60 jours suivant l'application. Ne pas laisser paître le bétail dans le sorgho ou le millet traités ni couper ces cultures pour le grain dans les 120 jours suivant l'application.

Moment de l'application

L'herbicide PEAK 75WG doit être appliqué sous forme de traitement généralisé, en mélange avec l'herbicide Banvel II et un agent tensioactif recommandé, **lorsque les plants de sorgho (grain et fourrage) ou de millet (grain et fourrage) ont entre trois et cinq feuilles**. Pour obtenir un résultat optimal, appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance, entre les stades 1 à 6 feuilles.

Agent tensioactif

L'herbicide PEAK 75WG doit être appliqué avec un agent tensioactif non ionique ou une huile adjuvante concentrée recommandé (voir ci-après).

Mélange

L'herbicide PEAK 75WG doit être mélangé avec un agent tensioactif non ionique (AGRAL 90, Ag-surf ou Citowett Plus) ou une huile adjuvante concentrée (Assist), et avec Banvel II.

TAUX D'EMPLOI
13,3 g/ha d'herbicide PEAK 75WG + agent tensioactif non ionique à 0,2 % v/v <u>ou</u> huile adjuvante concentrée à 1,0 % v/v <u>plus</u> herbicide Banvel II à 0,3 L/ha

Mauvaises herbes supprimées

Lampourde glouteron, renouée persicaire, chénopode blanc (y compris les biotypes résistant aux triazines), moutarde des champs, amarante à racine rouge (y compris les biotypes résistant aux triazines), petite herbe à poux, abutilon

MAÏS DE SEMENCE - DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT

Application terrestre seulement. Ne pas appliquer par voie aérienne. Effectuer un seul

traitement en postlevée par année. Ne pas laisser paître les animaux dans les champs traités ni récolter comme fourrage. Ne pas employer le grain des plants traités dans la fabrication d'aliments pour humains ou pour animaux ni pour la production d'huile. Consulter le fournisseur de semences pour connaître la tolérance des lignées autofécondées de maïs de semence avant d'utiliser l'herbicide PEAK 75WG.

Moment de l'application

L'herbicide PEAK 75WG doit être appliqué sous forme de traitement généralisé, en mélange avec l'herbicide Banvel II et un agent tensioactif recommandé, lorsque le maïs de semence a **entre 2 et 7 feuilles**. Pour obtenir un résultat optimal, appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance, entre les stades 1 à 6 feuilles.

Agent tensioactif

L'herbicide PEAK 75WG doit être appliqué avec un agent tensioactif non ionique recommandé (voir ci-après).

Mélange en cuve

L'herbicide PEAK 75WG doit être mélangé avec un agent tensioactif non ionique et avec Banvel II dans un volume de pulvérisation minimal de 150 L à l'hectare.

TAUX D'EMPLOI
13.3 g/ha d'herbicide PEAK 75WG + agent tensioactif non ionique à 0,2 % v/v plus herbicide Banvel II à 0,3 L/ha

Mauvaises herbes supprimées

Lampourde glouteron, renouée persicaire, chénopode blanc (y compris les biotypes résistant aux triazines), moutarde des champs, amarante à racine rouge (y compris les biotypes résistant aux triazines), petite herbe à poux, abutilon

BLÉ D'HIVER - EST DU CANADA SEULEMENT - SUPPRESSION DE LA CAROTTE SAUVAGE (*Daucus carota*)

Appliquer l'herbicide PEAK 75WG sous la forme d'un traitement généralisé sur le **blé jusqu'à et y compris le stade de croissance BBCH 32 (début de la montaison) inclusivement**. Comme le blé tolère très bien l'herbicide PEAK 75WG, le moment de l'application doit être déterminé en fonction de la croissance des mauvaises herbes. Appliquer lorsque la carotte sauvage est au stade de 2 à 20 feuilles.

Agent tensioactif

L'herbicide PEAK 75WG doit être appliqué avec un agent tensioactif non ionique recommandé. Ne pas utiliser d'huile adjuvante concentrée (voir les « *DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION* »).

Mélange en cuve

L'herbicide PEAK 75WG doit être mélangé avec un agent tensioactif non ionique (AGRAL 90, Agsurf ou Citowett Plus). **Ne pas utiliser d'huile adjuvante concentrée dans le blé d'hiver.** Voir le tableau ci-après.

TAUX D'EMPLOI
13,3 g/ha d'herbicide PEAK 75WG + Agent tensioactif non ionique à 0,2 % v/v

+
0,5 L/ha d'herbicide Pardner

Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide PEAK 75WG est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide PEAK 75WG et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides

S'il y a lieu, utiliser l'herbicide PEAK 75WG ou les herbicides du même groupe 2 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance;

Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler un cas de résistance présumé, communiquer avec les représentants de l'entreprise au Gowan Company au 1-800-960-4318

Accent®, Ag-surf®, Assist®, Banvel®, Citowett®, Pardner® et Ultim® sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.